



nandy infos

Septembre - Novembre 2012

n° 172

DOSSIER

*Établissements scolaires :
des initiatives pédagogiques multiples*

Espace famille : simple comme un clic ! p.8

Éclairage public : nouveau contrat p. 9

Tri sélectif : les bonnes pratiques p.15

Notez bien...

Habitat

Plusieurs cas de termites

Plusieurs riverains de l'allée du Roitelet et de la rue du Picvert ont signalé la présence de termites dans leur habitation ou leur jardin. La municipalité a aussitôt sollicité un expert indépendant et agréé par la FCBA et le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement, afin de réaliser un diagnostic. La présence de termites ayant été constatée chez un riverain, cette situation a fait l'objet d'un signalement en préfecture. En outre, sur les conseils de l'expert, la mairie va mettre en œuvre un plan de surveillance sur la zone concernée. Des témoins - du bois non traité - vont être placés dans le sol afin de détecter la présence éventuelle et le déplacement des termites ; cela permettra de circonscrire la zone touchée par les insectes et facilitera leur éradication. Cette opération devrait être effectuée à partir de l'automne prochain. Nous rappelons aux propriétaires qui détecteraient la présence de termites sur leur propriété qu'il leur appartient de faire intervenir une entreprise qualifiée pour ce type d'intervention.



Nouveaux horaires de la Mairie

Lundi : de 14h30 à 17h30
 Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
 Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
 Jeudi : de 14h30 à 17h30
 Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
 Permanence état-civil le samedi de 9h00 à 12h00

Réunion publique

sur le Partenariat Public Privé (voir page 9) et les sujets d'actualités le lundi 24 septembre, en Mairie à 20h30. Le détail de cette réunion publique vous sera communiqué ultérieurement.

Petite enfance

Plaisir de jouer avec vos enfants :

L'action « Au Plaisir de Jouer, Au Plaisir d'Echanger » reprend ses activités le mardi 18 septembre 2012 à la Maison des



Tout Petits située au 16 Avenue des Champs. Une équipe de professionnelles de la petite enfance accueille les familles tous les mardis de 15h00 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Un temps d'échanges, de partage d'activités et de jeux est proposé aux parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants et/ou petits-enfants de moins de 4 ans. L'accès est libre et gratuit. **Contact :** 01 60 63 95 29

Culture

École de Musique/ Conservatoire : les inscriptions ont débuté !



Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner à la pratique d'un instrument, l'école de musique de Nandy vous accueille dans ses locaux. Les renseignements et inscriptions ont démarré depuis le mardi 28 août. La reprise des cours est programmée le mercredi 12 septembre.

Les enfants sont accueillis à partir de 6 ans :
 atelier découverte instrumentale le samedi de 11h00 à 11h45.
Batucada ados (percussions brésiliennes) :
 lundi de 19h00 à 20h00.
Batucada adultes : lundi de 20h00 à 22h00.
Chorales enfants : mercredi de 15h45 à 16h30 ou jeudi de 18h00 à 18h30.
Orchestre d'harmonie Vents du Sud :
 le vendredi de 19h30 à 20h30.
Big band de Sénart : un samedi sur deux de 14h00 à 17h00.
Contact : 01.64.41.73.36 - conservatoire@nandy.fr

Commerce

La bricole à tifs

Le salon de coiffure situé Ferme de Nandy, 1 rue d'Arqueuil, vous accueille dorénavant : le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le jeudi de 14h00 à 19h00, le vendredi de 9h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 18h00.

Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés :
 Inaya LUVUNDA née le 1er mai à Melun
 Asmae FAJLI née le 19 mai à Melun
 Theane KAKY né le 23 mai à Longjumeau
 Louna PEREIRA née le 31 mai à Evry
 Evan MANSOURI né le 11 juin à Melun
 Nolan BARRET né le 1er juillet à Melun

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés :
 Noan BERTRAND et Jessica BONNEAU le 19 mai
 David EDINVAL et Eloïse MALAQUIN le 2 juin
 Thomas LEMIUS et Aurélie CASSIM le 2 juin
 Abdelkader ZENASNI et Soraya CHERIGUI le 9 juin
 Sébastien GUILLOT et Marie-Laure VERNE le 9 juin
 Karim RAMI et Séverine ABRAHAM le 9 juin
 Frédéric JAMI et Julie RAVIDAT le 9 juin
 Ludovic OLLIVIER et Aurélie VINCENT le 16 juin
 Florian CLEMENCEAU et Gwenaëlle LACHAUMETTE le 16 juin
 Julien CALMETTES et Julie VAN WAMBEKE le 23 juin
 Dimitri TORCHIA et Julie HURTRET le 23 juin
 Clément PHELIPEAU et Anne-Laure RETHORE le 30 juin

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés :
 Anna DARTOIS le 31 Mars à Férolles-Attilly
 TRUONG TAN NGOC le 20 Avril à Evry
 Tho TRAN le 9 mai à Gunnug Salak Indonésie
 Claude CRAPART le 14 juin à Melun
 Gisèle BOUVIER épouse PAULUS le 22 juin à Paris 19ème
 Nous témoignons toute notre profonde sympathie à Guy Paulus, conseiller municipal, suite au décès de son épouse Gisèle.

La rentrée scolaire est toujours un moment fort dans la vie de la cité. C'est l'occasion pour moi et pour la ville de Nandy de mettre en valeur tout le travail réalisé tout au cours de l'année dans les écoles mais aussi au collège Robert Buron.

J'ai été impressionné par la qualité des expositions mais aussi des spectacles présentés en juin dernier par les élèves des établissements de notre commune. Cela illustre parfaitement l'investissement considérable et très diversifié des équipes pédagogiques mais aussi des élèves et des parents. La municipalité apprécie cette réactivité et se voit confortée dans ses choix, notamment financiers pour soutenir les projets pédagogiques et les actions contribuant à l'éveil artistique et à l'épanouissement corporel.

La richesse du sport et notamment des arts martiaux a été pleinement illustrée lors de la première fête des arts martiaux le 9 juin dernier. L'engagement festif mais aussi généreux de près d'une centaine de bénévoles nandéens a permis que la Fête du Pavillon Royal soit pleinement une féerie baroque joyeuse, champêtre et lumineuse pour plus d'un millier de personnes, par une belle soirée de juin. Bravo à tous.

Nandy a du cœur ; Nandy a des projets, notamment le démarrage de l'opération conjointe avec Savigny de la rénovation complète de l'éclairage public mais aussi de mise en œuvre des opérations prévues au permis d'aménager, sans oublier bien sûr, nos rendez-vous du Forum des Associations du 8 septembre.

A tous, bonne rentrée.



Le Maire
René Réthoré

02 *Carnet Infos pratiques*

03 *Edito*

04 *Vous y étiez...*

Côté culture...

- La fête de la musique a battu son plein
- Succès de la Féerie Baroque : plus de 1.000 Nandéens !
- « Peintres en herbe » et « Petits peintres » : de jolies toiles

Côté loisir...

- Une brocante sous le soleil
- La Fête des voisins était conviviale
- De nombreux enfants au Jardin d'été

Côté sport...

- Torann Maizeroi champion du monde de taekwondo
- Fête des Arts Martiaux : un tatami en folie !
- Club de judo : remise des ceintures

Clin d'œil...

- Sortie du CD des écoliers de CE2 de Villemur
- Des récompenses aux élèves méritants du collège

08 *La Mairie vous informe*

- Un réseau Internet de proximité : entresenartais.com
- Espace famille : l'utiliser est simple comme un clic !
- PPP : Partenariat Public Privé

10 *Dossier*

- Etablissements scolaires : des initiatives pédagogiques multiples

15 *Environnement*

- Tri sélectif, déchetterie, recyclerie : les bonnes pratiques
- Élagage : attention à vos branches !

17 *La Vie des associations*

- Une nouvelle discipline : le bodyfight fitness
- Associations recherchent bénévoles...

18 *Découvrez...*

- Livres, jeux et sites Internet !

19 *Agenda*

- Agenda de septembre à novembre 2012

20 *Sorties*

- Forum des Associations : l'événement de rentrée !



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie - 77176 Nandy
01.64.19.29.29



communication@nandy.fr - www.nandy.fr
Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Mairie de Nandy
Création et mise en page : pigment ■ 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie LVRI
Papier PEFC : 
Dépôt légal : Août 2012 - 2300 ex.

Côté culture...

A

L'exposition **Transparence** organisée par l'association « **Le Chevalet** » à la Bergerie. L'invité Serge Terzakian a partagé sa passion de l'aquarelle et du pastel avec les visiteurs venus en nombre. (25 au 28.05)



A

B

Les jeunes Nandéens ont assisté au spectacle « **dare d'art** » à la bibliothèque **Marguerite Yourcenar**, présenté par la compagnie « **Le Souffle des Livres** ». Un joli moment de partage. (02.06)



B

C

Réussite de l'exposition « **Les Peintres en herbe** » organisée par l'**Alliance des Arts**. Vingt-cinq élèves de l'association ont pu confronter leur travail artistique au regard des visiteurs de la salle Carrée en mairie. C'est aussi cela la création : partager son œuvre ! (29.06)



D



D

D

Le conservatoire Espace Montand a été le lieu des dernières représentations du **Théâtre de l'Odyssee**. Les enfants ont assisté aux contes russes « **L'oiseau et le feu** » et « **la princesse grenouille** ». Ados et adultes ont eu droit, pour leur part, à « **Ubu enchaîné** » et « **Ubu Roi** » (15 et 17.06)



E



F

E

Les travaux artistiques réalisés par les enfants fréquentant l'**Espace Atout âge** du centre social ont fait l'objet d'une exposition intitulée : « **Nandy par ses petits peintres** ». Les chérubins ont posé un regard d'artiste sur notre commune. (20.06)



G



G

F

Comme tous les 21 juin, les musiciens s'en sont donnés à cœur joie à l'occasion de la traditionnelle **Fête de la musique**. Le public a pu assister au conservatoire, notamment à du slam de l'école des Bois et à un spectacle musical de l'école Villemur. (21.06)



G



G

G

Très grand succès de la **Féerie Baroque** dans le parc du Pavillon Royal. Plus de 1.000 Nandéens ont répondu présent pour remonter aux XVII et XVIII siècles, le temps d'une soirée. Hôtes costumés, démonstration de menuet, saynètes d'époque... Tout était réuni pour se plonger au siècle des lumières... A commencer par le feu d'artifice ! (23.06)



G

vous y étiez...

Côté loisirs...

vous y étiez...



C



A



C



B



G



B



G



C



G



D

A

Chineurs novices et confirmés ont profité du soleil pour venir sur la brocante annuelle organisée par le CALC, pour dénicher la pièce rare ou se débarrasser des objets amassés dans leur grenier. (27.05)

B

Convivialité est le mot d'ordre de la Fête des voisins. Une nouvelle fois, cela a été le cas dans les différents quartiers de Nandy, place de la libération comme place des chênes, où riverains se sont retrouvés autour d'apéritifs dinatoires qu'ils avaient concoctés. (01.06)

C

La représentation du spectacle de fin d'année des enfants du centre de loisirs à la Bergerie a été une réussite. La prestation des enfants était excellente et la salle pleine à craquer. (06.06)

D

Tous les mardis, mercredis et jeudis de juillet août, les enfants ont pu s'amuser dans le cadre de Jardin d'été. Ils étaient nombreux à se donner rendez-vous dans la cour du collège. Seul manquait, parfois, le soleil à l'appel ! (10.07 au 09.08)

Côté sport...

A

Nandy compte un champion du monde en la personne de Torann Maizeroi ! Avec Arnaud Sangue, tous deux licenciés de l'[ASN Taekwondo](#), il s'est distingué aux championnats du monde universitaires de la discipline en Corée du Sud en remportant la médaille d'or de sa catégorie. Son compère a lui décroché l'argent.

B

Belle promotion pour le karaté, le taekwondo et l'ensemble des sports de combat pratiqués à Nandy à l'occasion de la [Fête des Arts Martiaux](#) ! Le public du gymnase Espace Montand a pu apprécier les différentes démonstrations sur le tatami. (09.06)



C

Comme à chaque fin de saison, le [club de Judo](#) remet les nouvelles ceintures aux jeunes judokas venant ainsi récompenser une année de pratique sérieuse et appliquée. En matière de ceinture, c'était la valse des couleurs ! (23.06)



Clin d'œil...



A



B



C



D



E



F

A

Dans le cadre d'un échange culturel et linguistique avec le collège Robert Buron, une vingtaine d'élèves Allemands du collège de Sankt-Augustin a été reçue en mairie. (01.06)

B

Avant leur entrée au collège, et pour les féliciter de leur réussite tout au long des années d'école élémentaire, les élèves de CM2 ont reçu des mains de M. le Maire un dictionnaire. Ici les élèves de l'école des Bois. (15.06)

C

Sélectionnés au niveau national pour participer à l'enregistrement d'un CD sur la francophonie, les élèves de CE2 de l'école Villemur ont reçu le fameux opus. Les enfants de la classe dirigée par James Spirkovitch ont pu partager leur création musicale avec parents et camarades. (02.05)

D

Les élèves du Collège Robert Buron les plus investis et les plus méritants ont été récompensés par leur principal Yves Saper et M. le Maire. Ils ont reçu une mini station météo pour pousser encore plus loin leurs connaissances scientifiques. (23.06)

E

Plusieurs familles Nandéennes ont découvert les falaises d'Étretat, et notamment la fameuse aiguille creuse, à l'occasion de la sortie de juillet proposée par l'Espace Atout âge du Centre social. (08.07)

F

Les plus de 65 ans de la commune se sont retrouvés pour les agapes du 14 juillet. Le Banquet Républicain organisé par le CCAS a rassemblé de nombreux convives. (14.07)

Entresénartais.com : échange et partage entre voisins

Sur Sénart, un nouveau site Internet d'échange et de partage entre voisins est en ligne depuis le 3 septembre. Baptisé « Entre Sénartais », il doit favoriser le lien social et les rapports de voisinage sur le territoire.



« Je recherche une baby-sitter », « Qui veut aller à cette séance ciné art et essais ? », « Cherche joueurs pour constituer une équipe de football », « Je vous propose mes services pour du repassage et du ménage à votre domicile »...

Voici quelques exemples de messages que vous pouvez trouver depuis le 3 septembre sur le site de partage « www.entresenartais.com » mis en place par le San de Sénart à destination des habitants des 8 communes du territoire.

« Entre sénartais » se veut un espace en ligne de partage de passion et loisirs, et d'échange de services.

A la différence des réseaux sociaux qui favorisent des échanges virtuels, « Entre Sénartais » a pour objectif de créer du lien social dans la vie réelle, afin de trouver des personnes, proches de chez vous, qui partagent vos passions, et qui peuvent répondre à vos besoins ou à vos propositions de coups de main !

Comment accéder au site ?

Directement en tapant l'adresse du site, mais également, via une recherche sur Internet (exemple : sport entre voisins Nandy), le site de la commune ou avec votre mobile sur la version : mobile.entresenartais.com et sur l'application iPhone.

Comment proposer une annonce ?

Il faut s'inscrire tout simplement et créer en quelques clics son profil. Ensuite, vous aurez accès à la carte interactive de Sénart sur laquelle s'affichent les annonces et la liste de thèmes d'échange. Pour les associations intéressées, l'inscription est également possible. Celles-ci pourront proposer et échanger des services.

Le crédit des services et informations diffusées sur entresenartais.com ne peuvent engager la responsabilité du San, qui est limitée à la mise en ligne des offres.

Espace famille : l'utiliser est simple comme un clic !

Si vous connaissez l'espace famille sur le site Internet de la commune dans le cadre de l'information qu'il distille, n'oubliez pas de l'utiliser de façon simple pour régler les services auxquels vous souscrivez : fréquentation de la Crèche Halte-Jeux, du Centre de Loisirs, des accueils périscolaires, de « l'Etude + », de la restauration scolaire et du Conservatoire de musique.

Munis de votre identifiant et mot de passe, en quelques clics, vous avez accès - vous, et vous seul ! - à « votre portail personnalisé » avec :

- Vos données personnelles (adresse, téléphone...) que vous pouvez modifier. En vertu de la loi « Informatique et Liberté » de 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données personnelles.
- Votre actualité spécifique aux services qu'utilise votre famille.
- Vos réservations ou modifications de services.
- Vos absences et la possibilité de prévenir les services concernés d'une absence temporaire à l'un des services souscrits. L'information est transmise automatiquement.

- Vos factures que vous pouvez consulter, enregistrer, imprimer et payer en ligne sur un espace sécurisé, en cliquant sur le bouton « Régler la facture ». Il vous est possible de choisir de recevoir, sur votre espace et non plus dans votre boîte aux lettres, une « facture en ligne ».

Enfin, sur le portail, vous retrouverez toutes les informations pratiques et spécifiques aux différents services : dossiers d'inscriptions, menus de la restauration scolaire, tarifs des services...

A signaler que de nouveaux services seront bientôt disponibles sur l'espace.



Éclairage public : 15 mois de travaux pour mettre en lumière la commune

SPIE Île-de-France Nord-Ouest a été retenue par Nandy dans le cadre du contrat de partenariat public-privé pour la reconstruction, la gestion énergétique et la maintenance des points lumineux d'éclairage public et de signalisation tricolore de la commune.

Entre octobre 2012 et décembre 2013, 1.054 points lumineux de la commune seront remis totalement à neuf par SPIE Île-de-France Nord-Ouest, le prestataire choisi par Nandy pour assurer ce service. En effet, le réseau d'éclairage public actuel date du début de la Ville nouvelle, dans les années 1970. Vétuste et énergivore, il ne répond plus également aux objectifs liés au développement durable que s'est fixée la commune.

Ainsi, **Nandy s'est unie à Savigny-le-Temple** pour mettre au point un contrat de partenariat, pour la reconstruction de leur éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et la mise en valeur d'équipements publics remarquables. Au terme de la procédure de plusieurs mois, la société SPIE Île-de-France Nord-Ouest, qui présentait l'offre la plus avantageuse pour les 2 communes, a été retenue.

En adéquation avec le Plan Lumière

Ces travaux vont répondre aux quatre objectifs du plan lumière de Nandy : la mise en valeur des monuments et équipements, l'amélioration de la sécurité routière par un meilleur niveau d'éclairage, la lutte contre la délinquance par une amélioration des points d'éclairage et une meilleure protection de l'environnement. Ce contrat va permettre de reconstruire et de rénover le matériel de l'ensemble des voies de Nandy. Et ce, sans augmentation du budget pour la commune ! En effet, c'est SPIE qui prend à sa charge le coût de 6 millions d'euros de travaux pour le renouvellement des points lumineux. La commune, elle, s'est engagée avec l'entreprise sur un contrat d'entretien et de maintenance de 18 ans.

Il s'agira d'un éclairage esthétique, écologique, économique, efficace qui refaçonnera harmonieusement les deux communes, et contribuera à une promotion de leurs paysages urbains.

Les chantiers seront conduits de manière à générer le moins de nuisance possible auprès des riverains. **A noter que les habitants seront invités à des réunions d'information.**

En chiffres

- 30% de réduction de la consommation électrique
- 5.934 points lumineux
- 5.341 supports de lanternes
- 104 armoires électrique basse tension remplaçant les moyennes tensions
- 18 kms de réseau électrique souterrain reconstruits.

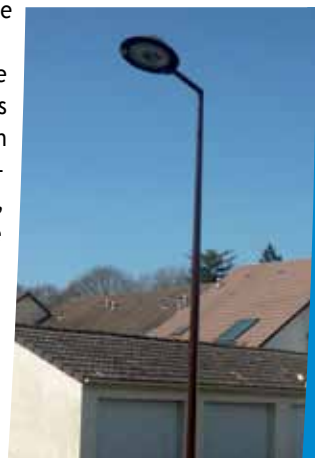
Un éclairage performant et fiable

Les nouvelles lanternes éclaireront mieux, suivant le rythme de vie des villes et des quartiers. Elles limiteront la pollution lumineuse et la gêne pour les habitants.

Les 6 carrefours à feux seront traités de la même façon, fiabilisant ainsi le fonctionnement de la signalisation lumineuse tricolore. Le matériel employé, à base de technologie à LED, permettra également une baisse sensible de la consommation électrique de ce service.

SPIE apporte la garantie de moins de 0.2% de points lumineux simultanément en panne et un temps d'intervention de moins d'1 heure, grâce à son implantation de proximité.

Des outils de suivi et de contrôle informatisés seront déployés afin de suivre la réactivité et les performances liées au contrat.



Education : les équipes enseignantes ouvrent les élèves sur le monde qui les entoure !

Les établissements scolaires de Nandy accueillent les élèves de 3 à 15 ans. Des années d'enseignement pour accéder à des connaissances qui leur permettront de se confronter tôt ou tard à leur environnement direct. Pour répondre à ces besoins éducatifs, écoles et collèges programment des projets pédagogiques variés, pour une meilleure qualité de l'éducation.

Au collège, « le cartable en ligne » pour avoir ses devoirs sur la toile !

Le cahier de texte papier a laissé place au virtuel. Le cartable en ligne est le nouvel outil qui régit la vie de nos collégiens et développe les relations entre l'école et les familles. Découverte ou redécouverte du portail internet.

Depuis 2007, l'académie de Créteil a décidé d'ouvrir un Espace Numérique de Travail baptisé « cartable en ligne ». Cet outil est accessible par l'élève, le professeur, les parents et le personnel de direction à l'adresse suivante : www.clg-robertburon77.ac-creteil.fr

Le cartable en ligne permet d'accéder depuis tout ordinateur aux dossiers personnels et partagés du réseau de l'établissement scolaire. Plus clairement, l'élève, le parent et le professeur peuvent se connecter au cartable en ligne depuis le collège Robert Buron, leur domicile, et pourquoi pas depuis un téléphone mobile, quel que soit le lieu où la personne se trouve.

Que trouve t'on sur le portail du collège Robert Buron ?

On y trouve des informations générales sur le collège, un plan, les horaires. Chaque élève peut y retrouver des renseignements spécifiques sur son cursus comme son planning ou son emploi du temps. Une adresse de messagerie intra-académique lui permet aussi de communiquer avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Des onglets permettent aux élèves de respectivement, connaître leur degré d'apprentissage et leurs acquis concernant le Brevet Informatique et Internet (B2I) et le socle commun du brevet. Ils peuvent consulter leurs données et savoir où ils en sont dans l'acquisition de leurs compétences informatiques.

Enfin, le portail donne accès à toutes les applications et services hébergés au rectorat et peut être complété par toute application utilisant les technologies de l'Internet .



Dans son usage au quotidien, le cartable en ligne revêt le caractère de l'immédiateté. Un élève va savoir si la cantine est ouverte ou fermée exceptionnellement aujourd'hui. Un professeur va y rédiger les devoirs pour le prochain cours, et pourquoi pas poster ses notes. Grâce à la messagerie interne au collège, l'administration peut entrer en contact avec les parents d'élèves. La direction communique sur la prochaine période de stage ou le futur voyage scolaire !

Après cinq années scolaires d'utilisation du système, élèves, professeurs et équipe de direction s'accordent à confirmer le caractère pédagogique du procédé.



Quand pédagogique rime avec... TIC

Cours, devoirs, tout est prétexte à l'utilisation de l'informatique. Le collège Robert Buron est bien équipé pour que les élèves pratiquent la discipline dans des conditions optimales.

Les collégiens pratiquent au quotidien l'informatique et utilisent les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), non seulement à leur domicile - tant pour faire leurs devoirs, échanger avec leurs amis, « surfer » sur Internet et se cultiver - mais également au sein de l'établissement.

Le collège Robert Buron possède une salle informatique équipée de 24 ordinateurs et utilisée par l'ensemble des disciplines.

Le Conseil général de Seine-et-Marne vient de le doter de 10 postes supplémentaires flambant neufs.

Ils ont rejoint la salle de technologie à la satisfaction des professeurs et des élèves.

Du travail d'équipe

Ces postes sont accessibles par l'ensemble des professeurs, en fonction des cours qu'ils dispensent. En histoire-géographie, comme en arts plastiques, la recherche documentaire s'effectue sur ces postes. Les collégiens peuvent ainsi travailler en équipe, en étant trois par ordinateur. De façon sous-jacente, l'utilisation et la maîtrise des ordinateurs entrent dans la délivrance du B2I, le Brevet Informatique et Internet, obligatoire pour l'obtention du Diplôme National du Brevet.

Au collège, les voyages forment la jeunesse !

Le collège Robert Buron a toujours affiché un état d'esprit d'ouverture vers le monde qui l'entoure à quelques dizaines de mètres comme à des milliers de kilomètres.



Au collège de Nandy il existe une longue tradition du voyage scolaire à l'étranger et de la mise en place d'échanges avec des élèves européens. « Dans notre établissement, il est d'usage de proposer aux élèves de 4e et 3e, deux voyages par an. Ceux-ci étaient axés géographiquement sur la Grande-Bretagne et l'Espagne afin de faire pratiquer nos jeunes collégiens anglicistes et hispanistes » explique le principal, Yves Saper.

Depuis trois ans, le collège a noué des liens forts avec le Rhein-Sieg Gymnasium de Sankt-Augustin, près de Berlin, qui permet, lors de chaque année scolaire, à une vingtaine d'élèves germanistes de se rendre outre-Rhin dans des familles d'accueil pour progresser dans la langue de Goethe ; et inversement aux élèves de cet établissement de découvrir Nandy !

« En général nos échanges durent dix jours, le temps pour l'élève de s'imprégner de son nouvel environnement, de pouvoir échanger avec les familles d'accueil, les jeunes élèves français ou allemands. Nous espérons, pourquoi pas, qu'un jour les élèves pourront suivre les cours dans la langue du pays où ils seront ». Yves Saper ajoute : « A chaque fois que les élèves de Sankt-Augustin sont à Nandy, une réception est organisée par la municipalité en mairie. Cela confère un caractère officiel à notre initiative ».



Classes bi-langue, découverte professionnelle, des options à 360 degrés !

L'équipe enseignante du collège Buron affiche une volonté d'ouverture aux disciplines et invite les élèves à découvrir les pratiques linguistiques comme culturelles. Bref, elle offre une fenêtre sur le monde qui les entoure.

Une place privilégiée pour les langues

Etre collégien c'est poursuivre son apprentissage, engranger des savoirs. Cela passe par les matières traditionnelles (mathématiques, français, histoire-géographie), **mais le collège permet d'élargir ces connaissances et compétences.**

Si l'option « latin » est toujours disponible à partir de la 5e, le collège innove en introduisant l'apprentissage de l'espagnol à ce même niveau. « C'est une initiation à cette langue à raison de deux heures de cours par semaine. Ainsi lors de l'examen du brevet, l'élève pourra choisir l'espagnol pour son épreuve de langue vivante 1 comme langue vivante 2 » précise Yves Saper. La poursuite d'une classe bi-langue pour cette rentrée scolaire 2012-2013 est prioritaire pour l'établissement. Dès l'entrée en 6ème, l'élève opte pour deux langues vivantes, l'anglais et l'allemand. A l'issue de la 3ème, il aura l'opportunité de rejoindre un lycée bi-bac et présenter le baccalauréat français et allemand ».

Découvertes professionnelles : des sciences à l'art

Certaines options permettent aux collégiens de sortir de l'enceinte de l'établissement, c'est un pont jeté vers le milieu professionnel. « L'option Découverte Professionnelle, que nous avons volontairement orientée vers les sciences, est une

approche du monde scientifique et industriel. Elle peut permettre à des élèves de poursuivre leurs études vers un bac scientifique, un bac sciences et technologie de l'industrie, un bac pro industriel. Les points forts de cette option ont été, par exemple, les visites d'une centrale nucléaire, d'un laboratoire, du village de la chimie à Vincennes ».

Aussi, cette option découverte professionnelle a été élargie au domaine de l'**Histoire de l'Art** afin de proposer aux collégiens « au tempérament littéraire et artistique » un espace d'expression. Visite de l'école Boullé et du musée Beaubourg ont jalonné la dernière année scolaire.



Des élèves récompensés

A la fin d'année scolaire, le collège Robert Buron félicite et récompense les élèves qui se distinguent par leur mérite.

Ainsi, en juin dernier, une soixantaine de collégiens ont été mis à l'honneur en recevant un présent des mains du principal. « Nous apprécions ce type d'événement qui met en valeur la réussite de notre collège » dit Yves Saper.

Cette rentrée scolaire sera aussi l'occasion de la traditionnelle remise du diplôme national du brevet aux lauréats, qui ont depuis pris le chemin du lycée. « Notre taux de mention est exceptionnel sur le territoire, avec notamment des mentions bien et très bien ».

Il est à signaler que pour l'année scolaire 2012-2013, le nombre d'élèves fréquentant le collège Robert Buron est en très légère augmentation, passant de 340 à 350 élèves environ. Ainsi, il y aura 4 classes de 6^e et de 5^e, et trois classes de 4^e et de 3^e.



Ecoles maternelles et élémentaires : des projets pédagogiques dynamiques

Les enseignants des trois écoles nandéennes - Les Bois, Le Balory et Villemur - préparent chaque année scolaire un programme pédagogique permettant aux jeunes élèves de découvrir leur environnement, à travers des ateliers en classe et des sorties sur le terrain.

L'école des Bois : des animaux et de l'art

Après avoir travaillé en 2011-2012 sur les peintres contemporains et réalisé deux spectacles en juin, le thème fédérateur de l'année scolaire qui débute en maternelle sera la Ferme. « En fonction des âges, des classes, nous sensibiliserons les enfants à cette thématique en abordant le lexique des animaux et de la ferme notamment » indique Isabelle Le Dret, directrice de la section maternelles. « Grâce à des partenaires extérieurs, nous avons entre autres l'objectif de faire sortir toutes les classes et de visiter une ferme pédagogique. Certains iront à la ferme de Féricy. Nous solliciteront également Fermembulle de Ponthierry qui a la possibilité de déplacer les animaux de sa ferme pédagogique ».



A l'école élémentaire, le programme se veut éclectique. Des spectacles de « danse et théâtre » sont programmés dans le cadre d'un partenariat avec le San de Sénart et la Scène Nationale de Sénart.

Sans oublier les projets qui se reconduisent avec la Maison de l'Environnement de Sénart à La Futaie. L'année passée, les CE1 ont appréhendé la mare, les CE2, les oiseaux, les CM1, l'eau et les CM2, les déchets. Côté pratiques artistiques, « la classe orchestre de CM2 a participé à la dernière fête de la musique ; et l'atelier batucada, avec une ouverture sur le slam, a ravi les parents lors du traditionnel spectacle de fin d'année » précise la directrice Isabelle Granjou.

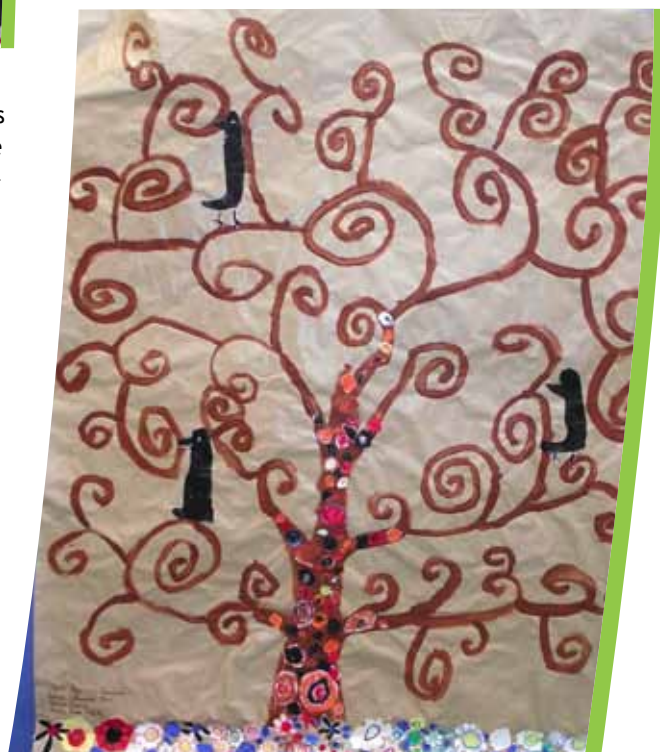
Découvertes artistiques à l'école Le Balory

Il n'y a pas d'âge pour découvrir et apprécier l'art. Preuve en est, les élèves des sections maternelles et élémentaires de l'école du Balory ont pu se familiariser avec les œuvres d'artistes lors de la dernière année scolaire.

Les élèves de maternelles sont notamment allés à la Closerie Falbala, l'œuvre monumentale réalisée par Jean Dubuffet. Les élèves des sections élémentaires, pour leur part, ont travaillé sur l'art visuel et la connaissance des œuvres. « Ce fut une découverte artistique et technique, qui leur a permis de se rendre à Beaubourg pour deux classes, et sur les pas des peintres impressionnistes à Auvers-sur-Oise pour quatre classes. Ils ont pu visiter un atelier et réaliser des toiles » résume la directrice Claire Rios.

Deux classes ont même franchi les frontières hexagonales pour rallier Bruxelles ! « Il s'agissait de comprendre les arts de rue. Nous avons montré aux enfants les espaces dédiés aux graffitis et nous avons visité le musée de la bande dessinée ».

Les différents travaux d'élèves ont d'ailleurs fait l'objet d'une exposition le 23 juin dernier. Pour cette année, Claire Rios envisage d'aborder le « monde du vivant » avec les élèves de maternelles. Pour la section élémentaire, le projet reste à peaufiner, mais devrait avoir trait à l'histoire et l'histoire de l'art.



À l'école Villemur, sensibilisation à la sécurité routière

La dernière année scolaire a été conclue par un projet autour de la sécurité routière.

« Ce projet avait plusieurs objectifs, sensibiliser les enfants aux dangers de la route, connaître la bonne façon de marcher sur le trottoir, de traverser avec ou sans feu de signalisation, de se déplacer sur un parking quand ils sont piétons et de s'attacher et se comporter quand ils sont passagers ; et pour les plus grands, apprendre à reconnaître les panneaux de signalisation et à comprendre leur sens » explique Cécile Houis, directrice de la section maternelle.

Les jeunes élèves ont travaillé à partir de divers supports pédagogiques (DVD, albums, maquettes) avant de sortir dans le quartier pour vivre l'expérience « en vrai ». Une journée de juin a été consacrée à la mise en pratique des acquis sur un parcours tracé dans la cour (certains élèves étaient piétons et d'autres rouleurs à vélo) où les grands ont fait un petit parcours d'agilité. A l'issue, ces derniers, ont reçu un petit livret récapitulatif des bonnes conduites afin de pouvoir échanger avec leurs parents.



« Pour l'année prochaine, nous mettrons en place un projet autour des animaux et leur classification. Nous poursuivons notre projet de chorale et organiserons également la « Semaine des 5 sens » dans le courant du mois de novembre ».

En été, priorité aux travaux dans les écoles

Les vacances scolaires d'été sont la période propice aux travaux dans les écoles municipales. En effet, services techniques et prestataires ont toute latitude pour effectuer les tâches permettant d'améliorer les conditions de travail des élèves et professeurs. Avant une nouvelle rentrée...

Quand les écoliers délaissent leurs salles de classe et la cour de récréation à l'occasion des grandes vacances, se sont les personnels des services techniques qui prennent le relais au sein des établissements. Pas question pour eux de refaire des calculs mathématiques ou des dictées (!), durant juillet et août, mais plutôt de réaliser des travaux d'amélioration des bâtiments. Et ce, avant la rentrée des classes de septembre. **Les écoles des Bois et du Balory ont bénéficié de modifications importantes et nécessaires.** Principalement liées à l'étanchéité des bâtiments.

« Nous avons entrepris la réfection partielle de l'étanchéité au-dessus de l'école élémentaire des Bois » indique Serge Sourd, directeur des services techniques de la commune. « Des travaux de peinture ont été faits au niveau de la tisanerie et des sanitaires adultes de l'école élémentaire. Cette mission a été réalisée en régie, c'est-à-dire qu'elle a été confiée aux services municipaux. Enfin, il faut ajouter la programmation du remplacement des portes d'entrée du restaurant scolaire ».

Il a également été procédé à de lourds travaux à l'école du Balory avec une réfection complète de l'étanchéité du restaurant scolaire, ainsi qu'une réfection partielle de l'étanchéité du bloc sanitaire de l'école primaire.

Du nouveau du côté des plateaux d'évolution

En extérieur, le plateau d'évolution physique et sportive du Balory fera très prochainement l'objet d'une réhabilitation complète. « L'enrobé en surface sera refait complètement et des clôtures neuves seront installées. Nous remplacerons les filets pare-balls, qui auront dorénavant une hauteur de six mètres au lieu de quatre mètres. Cela afin de renforcer la tranquillité du voisinage » précise Serge Sourd. Les deux saules dont les racines s'attaquaient aux murs de l'école et des riverains seront enlevés et remplacés par des arbres de haute tige moins agressifs pour leur environnement. La municipalité aménage ce terrain pour encourager et faciliter les pratiques sportives tout en limitant les nuisances afin de conserver le cadre de vie des Nandéens. Les travaux de réfection du plateau d'évolution des « 18 sous », derrière l'école des Bois, sont, quant à eux, programmés pour la fin d'année.



Tri sélectif : les bonnes pratiques



La municipalité attire l'attention de tous les Nandéens sur les bonnes pratiques liées au tri sélectif. Il est encore courant d'apercevoir certaines poubelles sorties les mauvais jours. Voici donc un récapitulatif des jours de passage des collectes sur notre commune :

- le lundi : déchets végétaux (toute l'année)
- le mardi : encombrants autorisés
- le mardi et vendredi : ordures ménagères résiduelles
- le mercredi : emballages cartons et plastiques

A noter que pour des raisons d'hygiène et de propreté des rues, il est demandé aux habitants de déposer ces déchets la veille au soir, après 18 heures.

La Déchèterie à Savigny-le-Temple

La déchèterie du SICTOM, située dans la zone industrielle au 46 rue de l'Étain à Savigny-le-Temple est le site privilégié pour se débarrasser de tout ce qu'il est interdit de déposer sur la voie publique : déchets végétaux en grande quantité, gravats propres, gravats souillés, huiles de vidange, batteries de voiture, pneus, équipements ménagers (télévision, frigidaires...) piles, solvants, acides, aérosols, et pesticides (déchets ménagers spécifiques).

Petit rappel de civisme, les dépôts sauvages de déchets sont strictement interdits sur la commune et sont passibles de poursuites et sanctions.

Afin de collecter ces déchets, les Nandéens disposent de deux containers en plus de celui qui est consacré à la collecte classique des ordures ménagères. Le premier, avec un couvercle jaune, doit être utilisé pour y mettre les emballages (bouteilles en plastique avec ou sans bouchon, briques de lait, boîtes métalliques qu'il n'est plus nécessaire de laver, aluminium, carton). Le second, avec un couvercle marron, a pour but de collecter les déchets végétaux (gazon, petits branchages, fleurs coupées...). Pour votre information, les branchages doivent être fagotés et d'une longueur maximale de 1,20 m. Les volumes sont limités à 1 mètre cube maximum par foyer et par semaine. Les sacs plastiques ouverts seront collectés à la condition d'être en complément du bac à couvercle marron.

Par ailleurs, les habitants disposent de containers sur la commune pour le papier, le verre incolore et les autres verres. Ces points d'apport volontaire viennent compléter les containers individuels. En ce qui concerne le tri sélectif, Nandy est adhérente au SICTOM de Sénart (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères).

Renseignements : 0.800.774.062 (appel gratuit)
ou sictom.senart@wanadoo.fr

Ses horaires d'ouverture :

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : de 15h00 à 19h00

Samedi : de 10h00 à 19h00

Dimanche : de 10h00 à 13h00

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 18h00

Dimanche : de 10h00 à 13h00

Contact : 01.64.13.32.09



Recyclerie : la seconde vie des objets

Vous ne souhaitez pas mettre aux encombrants votre ancien salon ? Vous ne vous servez plus d'appareils électroménagers et vous souhaitez vous en débarrasser ? Allez les apporter à la Recyclerie du Lombric à Vaux-le-Pénil. Celle-ci remet en état, puis revend à bas prix aux particuliers du mobilier et des objets de la vie courante, issus de la collecte des encombrants. La Recyclerie accepte tout ce qui est réutilisable et en bon état : vêtements non tachés, non troués, meubles, petits et gros électroménagers en état de marche, produits électroniques, jeux, jouets, bibelots, vaisselle, cycles, livres ou tableaux. La Recyclerie du Lombric s'inscrit dans une logique économique, sociale et solidaire en participant à la protection de l'environnement, en créant des emplois d'insertion non délocalisables et en proposant un service de proximité aux habitants. Si vous ne pouvez vous déplacer, l'association d'insertion AIPREFON, qui gère la recyclerie, viendra collecter vos biens sur simple rendez-vous.

La recyclerie est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Renseignements : 01.64.14.29.49

Respect des horaires pour effectuer vos travaux

Bricolage et jardinage doivent rimer avec bon voisinage. En effet, l'utilisation de perceuses, scies mécaniques, tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc. est bruyante. Ainsi, lorsque vous réalisez des travaux dans votre maison, jardin ou appartement, il est nécessaire d'adopter un comportement convenable vis-à-vis de vos voisins pour minimiser les nuisances sonores.

Ainsi il est demandé aux Nandéens d'opérer ces travaux de bricolage et jardinage :

- Les jours ouvrés de 7h00 à 19h00.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Élagage : attention à vos branches !

Une branche qui dépasse de votre propriété et cela peut être malheureusement le début d'une brouille entre voisins, ou alors la cause d'un accident sur la voie publique ! Soyez vigilants.

Nandy est assurément une commune « verte ». La forêt comme les arbres - relevant du domaine public ou privé - contribuent à la biodiversité urbaine. S'ils valorisent la commune, améliorent son cadre de vie, et participent à la qualité du paysage et du patrimoine urbain, il faut en prendre soin.

La plantation comme l'entretien des arbres sont encadrés et il s'agit de respecter certaines pratiques civiques. Nous pensons ici à l'élagage.

Cet élagage est motivé pour réduire le volume de l'arbre. D'un point de vue sylvicole, l'élagage doit se limiter au strict minimum en supprimant les branches mortes ou défectueuses (branche fissurée, branche mal insérée sur le tronc,...), les branches basses pour "rehausser" la partie aérienne des arbres, si nécessaire, et surtout les branches trop proches de bâtiments ou des chemins piétons !

Votre responsabilité engagée

D'un point de vue pratique, il incombe à chaque Nandéen de procéder à un élagage régulier afin d'éviter tout dépassement sur la voie publique ou chez vos voisins. Libre à chacun de le faire soi-même ou alors de solliciter une entreprise. Tout propriétaire est donc tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice (Article 673 du Code Civil).

A noter que pour les plantations le long des voies publiques, l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



Sport

Judo Club Nandéen : une nouvelle équipe dirigeante



Après une fin de saison toujours trépidante avec la remise des grades aux petits et aux plus grands - une journée où les parents ont pu monter sur le tatamis afin d'effectuer quelques petits randoris (combats) avec leur(s) enfant(s) avant de goûter tous ensemble - le Judo Club Nandéen effectue sa reprise le mercredi 12 septembre à 15h00. Bien entendu avant de rallier le dojo, les membres du club sont présents au Forum des Associations le 8 septembre.

Malgré quelques semaines de vacances, le Judo Club Nandéen a eu une actualité riche puisqu'une nouvelle équipe dirigeante a pris la tête de l'association. Monsieur Simon en est le Président, épaulé par M. Lagneau, vice-président, Mme Achemaoui, trésorière, M. Gros, trésorier adjoint, Mme Boeuf, secrétaire, et M. Faivre, secrétaire-adjoint.

Après une fin de saison toujours trépidante avec la remise des grades aux petits et aux plus grands - une journée où les parents ont pu monter sur le tatamis afin d'effectuer quelques petits randoris (combats) avec leur(s) enfant(s) avant de goûter tous ensemble - le Judo Club Nandéen effectue sa reprise le mercredi 12 septembre à 15h00. Bien entendu avant de rallier le dojo, les membres du club sont présents au Forum des Associations le 8 septembre.

Nouvelle discipline à Nandy : le Bodyfight Fitness



L'ETKSN (Ecole Technique Karaté Shotokan de Nandy) propose aux Nandéens à partir de ce mois de septembre une nouvelle activité. Il s'agit du Bodyfight Fitness, une variante du fitness, qui intègre de nombreux mouvements inspirés des sports de combat (boxe, karaté...) au rythme de musiques entraînantes. « Les séances sont composées de la façon suivante : chorégraphies dynamiques, puis exercices abdos-fessiers, suivis d'un temps de repos » précise Joelle Degrange.

Les cours de Bodyfight Fitness se déroulent :

- les mardis de 18h45 à 20h00 au gymnase du Balory
- les vendredis de 18h30 à 19h30 à la salle de danse

La discipline sera présentée le 8 septembre à l'occasion du Forum des Associations.

Renseignements : 06.14.65.86.67 ou joelle@sfr.fr

Envie de monter sur les planches ?

Voulez-vous tenter l'aventure théâtrale ? Que vous ayez 7 ou 77 ans, n'hésitez plus, rejoignez le Théâtre de l'Odysée !!!

Et, venez vous amuser dans une ambiance familiale mais tout de même sérieuse, autour d'exercices (échauffement, articulation, clown, masque, improvisation,...) avant de participer à la création d'une pièce entière pour la fin de l'année.

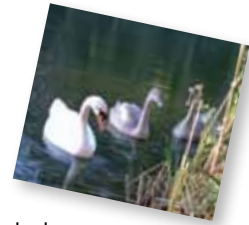
Le théâtre de l'Odysée sera présent au Forum des Associations le 8 septembre.

Contact : 06.26.03.92.25 ou odysseetheatre77@gmail.com



Entraide

Les Cygnes de Sénart ont besoin de vous



L'association de Défense et de Sauvegarde des Cygnes est à la recherche de bénévoles souhaitant l'accompagner dans ses missions de préservation de l'espèce sur le territoire de Sénart.

« Nous avons besoin de nouvelles personnes pour compléter l'équipe, des jeunes, des actifs ou des retraités. Les tâches à réaliser par les bénévoles sont le nettoyage des enclos, la préparation des bassines pour les repas des pensionnaires, la capture de cygnes et l'aide aux soins » assure Jocelyne Poyot, Présidente de l'association.

La qualité principale du bénévole pour rejoindre l'association est « l'amour des animaux et la passion du cygne. Mais l'investissement de chacun doit avant tout être l'envie d'apprendre, d'observer ». Actuellement, l'association de Défense et de Sauvegarde des Cygnes recueille 3 cygnes adultes et 9 bébés. Toutes les personnes intéressées peuvent se rendre au niveau de l'enclos pour discuter avec les bénévoles actuels, afin de se faire une idée de l'association.

Renseignements : 01.60.63.22.84 ou jocelyne.poyot@orange.fr

Secours Catholique recherchent des bénévoles

L'antenne Sénart Sud du Secours Catholique recrute des bénévoles pour rejoindre son équipe composée d'une vingtaine de personnes. Leur action ? Tout d'abord écouter, assurer une présence chaleureuse. Puis, selon les cas : apporter une aide alimentaire, proposer des vêtements, trouver un peu de mobilier, d'équipement pour la maison, assurer un accompagnement scolaire, fournir des conseils pour la rédaction de C.V., effectuer une démarche administrative - le plus souvent, un coup de fil suffit ! - etc.

Contact : 01 64 41 17 19 ou 01 64 41 65 72 (répondeur)

Petite enfance

Cajol'et Lait : atelier et crèche



L'association Cajol'et Lait reprend ses activités parents/enfants en ce mois de septembre. Communication gestuelle avec les bébés, portage, massage bébé, relaxation-yoga enfant, éveil aux livres, découverte des jeux et jouets...

Le planning est disponible sur demande.

Attention, les coordonnées de l'association ont changé : Association Cajol'et Lait, 2 rue de la bergeronnette à Cesson. Tél: 01.75.18.27.71 ou 06.88.10.91.58

Cajol'et Lait propose également sur Nandy une micro-crèche qui accueille 10 enfants de 0 à 6 ans (accueil régulier et/ou occasionnel). Elle se situe au 15 rue de la poste. L'inauguration de la micro-crèche aura lieu en septembre.

Renseignements : associationcajoletlait@gmail.com

Des livres

Les coups de coeur de la bibliothèque :

Retrouvez-les et bien plus encore sur le site de la bibliothèque : <http://nandy.dnsalias.net/>, rubrique blog !



Ah... la passion !

« La comtesse de Ricotta »

Milena Angus, éditions Liana Levi, 2012

Disponible à la bibliothèque

Trois sœurs vivent chacune à leur manière l'amour imparfait : désir d'enfant insatisfait pour Maddalena, amour fuyant pour Noemi, voisin inaccessible pour la plus fragile, la comtesse de Ricotta. L'auteur de *Mal de pierres* aborde dans son dernier roman les thèmes qui lui sont chers : la fragilité des femmes et la passion amoureuse, abordées avec un mélange de gravité et de légèreté qui lui est propre.

Milena Agus confirme son talent de conteuse : son regard légèrement décalé sur ses personnages, tendrement ironique, décrit avec justesse le désenchantement des femmes.

La quête de l'identité

« La page blanche »

Boulet et Pénélope Bagieu, éditions Delcourt, 2012

Disponible à la bibliothèque

Une jeune femme se réveille sur un banc à Paris, amnésique. Elle ignore tout de son identité et de son passé. Débute alors une quête sans fin pour retrouver qui elle est.

Pour combler les vides, Eloïse s'imagine un passé sentimental mouvementé, romantique, ce qui donne lieu à des scènes d'une grande drôlerie. Le graphisme et la mise en page, qui nous réservent quelques trouvailles savoureuses, épousent à merveille les hésitations et les tâtonnements d'Eloïse, et en font un personnage terriblement attachant.



Pour les plus petits ou à regarder en famille...

« Le livre de la nuit »

Rotraut Susanne Berner, éditions La Joie de lire, 2010

Disponible à la bibliothèque

La multitude des détails de cet album grand format, ainsi que le charme qu'il dégage donne envie de plonger dans cette nuit citadine où vous attendent douceur, rêverie et petites mésaventures...

Vous suivrez les déambulations nocturnes de plusieurs personnages dont un couple d'amoureux, un cycliste, un chat, une voiture de police. Il s'en passe des choses dans la tiédeur d'une nuit d'été !

Dans la même série du même auteur : le livre de l'été, le livre de l'automne, le livre de l'hiver, le livre du printemps.

Des jeux

Tous disponibles à la Ludothèque de Nandy !

« Jouons avec les Lutins »

1 à 4 joueurs. A partir de 2 ans. Disponible à la ludothèque.

Deux jeux différents sont proposés aux tout-petits : un jeu pour développer leur mémoire de façon ludique et une course coopérative où ils devront avoir de la chance au dé et apprendre à suivre une règle du jeu.



« Rouge Jaune Vert »

2 à 6 joueurs. A partir de 8 ans

Disponible à la ludothèque.



Une couleur peut en cacher une autre! Chaque carte couleur mentionne une couleur en l'écrivant dans l'une des 4 autres couleurs et en la citant une, deux, trois ou quatre fois. A partir du pot commun, chacun tente de réaliser sa série de cartes en veillant à ce que les cartes contiguës n'aient strictement aucun point commun : pas de jaune à côté de jaune, et pas de double à côté d'un double !

Attention, les erreurs coûtent cher au moment du décompte final... Tout le monde joue en même temps et la fièvre monte, jusqu'à ce que le plus rapide mette fin à la manche...

« Joomba »

2 à 8 joueurs. A partir de 6 ans.

Disponible à la ludothèque

Hi han, Meuh, Coin coin, Ouaf ouaf ! Tous les animaux rêvent de devenir le nouveau roi des animaux. À vous d'être le plus rapide à trouver et imiter le cri de l'animal qui lance le défi. Mais attention ! Le défi n'est pas le même selon la règle choisie et il n'est pas toujours si facile de trouver les animaux correspondants. Ce jeu va vous rendre complètement Joomba ! Si vous aimez les jeux de rapidité qui mettent l'ambiance, avec des règles simples, Joomba est fait pour vous !



Des sites

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques, juridiques, un dossier de demande de subventions, faire connaître son initiative, ce site est une mine d'informations pour quiconque souhaite créer ou structurer une association. A vous d'en faire bon usage !



www.ecoemballages.fr

Le développement durable est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Voici un site qui vous indique le chemin que parcourt un emballage, vous donne des consignes pour bien trier vos déchets. Après avoir surfé sur le site, vous ne regarderez plus le pot de yaourt que vous venez de terminer de la même façon.



SEPTEMBRE

Samedi 8 septembre



« **Forum des Associations** » Une soixantaine d'associations vous accueille et vous conseille, de 14h00 à 18h00, au Gymnase Espace Montand, rue des 18 sous.
Contact : 01.64.19.23.23 - mairie@nandy.fr

Samedi 15 septembre



« **L'après midi des Peintres** » est organisé par le Chevalet dans le cadre de la journée du Patrimoine. L'objectif : apportez vos toiles, couleurs et pinceaux pour exécuter un tableau sur le thème du jardin de la bibliothèque de Nandy, en un après midi. Lieu : le jardin de la Bibliothèque de Nandy. De 14h00 à 18h00. Vernissage à 18h30.

Gratuit. Inscription (réservé aux adultes) souhaitée au : nadinerentz@aol.com ou 01.60.63.39.55

Du mardi au vendredi 28 septembre



Exposition de « **l'Alliance des arts sur les animaux** »
Bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar
Contact : alliance-des-arts@hotmail.fr



Mercredi 19 septembre

« **Journée Don du sang** », avec l'Association pour le Don du Sang Bénévole de Cesson Vert-Saint-Denis, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil, de 15h00 à 20h00.
Contact : 06 18 44 57 37 ou contact@don-du-sang-cesson-vsd.com



Dimanche 23 septembre

« **Vélofolies** » 11^e édition des vélofolies avec la participation des différentes communes de Sénart, de 8h00 à 15h00.
Contact : 01.64.13.18.40 velofolies@san-senart.fr



Dimanche 23 septembre

« **4^e Fête de la forêt de Sénart** ». A la Faisanderie de Sénart à Etiolles, de 10h00 à 18h00. Cette manifestation gratuite replonge le public dans une fraction de l'Histoire. Cette année, le thème des «JeuX Antiques» sera mis en scène. Nouveauté :

un invité de taille sera présent sur la manifestation ! Après les rapaces, venez le découvrir.

Contact : 01.64.96.23.97 et www.office-tourisme-essonne.com



Dimanche 30 septembre

« **Exposition oiseaux** », à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil à Nandy, de 9h00 à 18h00. Expo-vente et échanges. Entrée gratuite.
Contact : 01.64.39.66.77 ou 06.03.41.16.20.

Dimanche 30 septembre



«**Brocante Vide-grenier** », organisée par le CALC, dans les rues du Bourg, de 8h00 à 18h30. Contact : 01.64.10.90.98

OCTOBRE

Lundi 1^{er} octobre

Conseil municipal à 20h30 en mairie. (Sous réserve de confirmation)

Samedi 6 octobre



« **Bourse aux jouets** », organisée par les Ateliers du Jeudi, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil. Dépôt des jouets : vend. 5 oct. (15h/19h). Vente sam. 6 oct. de 9h30 à 18h30. Reprise invendus : lun. 8 oct. (15h/19h).
Contact : 01.64.41.84.58 ou 01.73.52.02.71.

Dimanche 7 octobre



« **Trail du Four à Chaux** », organisé par L'ASN Course sur route. Parcours de 11 et 26 km. Départ commun du Pavillon Royal à 9h30. Galopade des enfants gratuites (1 à 2 km) : départ à 9h45. Inscriptions : 11 € dont 1 € reversé à l'ARSEP (fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques), et 13 € sur place. Par courrier avant le 03.10.2011 à AS Nandy, Trail du Four à Chaux, Mairie de Nandy - 77176 Nandy.
Contact : 01.60.63.79.52 ou asn.course.sur.route@free.fr site : <http://course.four.a.chaux.free.fr>

Dimanche 14 octobre

« **Sortie Saint-Léger** » Journée dans l'Oise organisée par le CCAS pour les nandéens de 60 ans et plus.

Contact : 01.64.19.29.21 - ccas2@nandy.fr



Mercredi 17 octobre

Pour fêter ses 10 ans, la « **ludothèque** » ouvre ses portes pour découvrir les lieux... avec une chasse au trésor !
Renseignements : 01 60 63 92 68

Vendredi 19 octobre



« **Soirée jeux spéciale 10 ans** ». Venez découvrir quel nom portera la ludothèque de Nandy parmi les différents noms proposés au vote. Les 3 gagnants du concours d'affiche recevront leur prix avant de souffler les 10 bougies.

Renseignements : 01 60 63 92 68



Vendredi 26 octobre

Théâtre « **Les méfaits du tabac** » de Tchekhov et « **L'affaire de la rue Lourcine** » de Labiche. A 20h30 à l'Auditorium du conservatoire, dans le cadre du partenariat avec la Scène Nationale de Sénart. Mise en scène par Patrick Pineau. Tarifs préférentiels : 14€ la place et 10€ (tarif réduit : moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, familles nombreuses, personnes invalides et seniors sur présentation de justificatif). Contact : 01.64.41.73.36.

NOVEMBRE

Dimanche 11 novembre



Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, au Monument aux Morts. Horaire à confirmer au 01.64.19.29.12 mairie@nandy.fr

Lundi 19 novembre

Conseil municipal à 20h30 en mairie. (Sous réserve de confirmation)



Samedi 24 novembre

« **Bal de la Sainte-Catherine** », organisé par Sénart Danse Passion, à 21h00, salle de la Bergerie 1 rue d'Arqueil à Nandy.
Contact : 06.73.66.72.73 ou 06.83.55.93.39 sdpnandy77@gmail.com

forum des associations de Nandy

Samedi 8 septembre 2012
De 14h00 à 18h00

Au gymnase Espace Montand
Rue des 18 Sous



C'est au gymnase Espace Montand que vous accueille le Forum des Associations nandéennes qui offrent ici un très large choix de disciplines sportives, culturelles ou de loisirs. Impossible de ne pas y trouver son bonheur !



Trail du « Four à Chaux » Dimanche 7 octobre 2012

Départ commun du Parc
du Pavillon Royal à 9h30.
Parcours : 11 et 26 km.

Galopade des enfants gratuite (1 et 2 km)
dès 9h45. Randonnée (5 et 10 km) à 9h15.

Challenge Trail Découverte 77
Challenge de Sénart



INSCRIPTIONS

11 € dont 1 € reversé à l'ARSEP (Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaque). 13 € sur place.

Avant le 3 octobre par courrier à :
AS Nandy, Course du Four à Chaux
Mairie de Nandy, 77176 Nandy.



CONTACT

01.60.63.79.52

asn.course.sur.route@free.fr

<http://course.four.a.chaux.free.fr>

